

**Marie Lequin, *Écotourisme et gouvernance participative*,  
Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2001, 234 p.**

Louis Jolin

Volume 20, numéro 2, été 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1071646ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1071646ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (imprimé)

1923-2705 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Jolin, L. (2001). Compte rendu de [Marie Lequin, *Écotourisme et gouvernance participative*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2001, 234 p.] *Téoros*, 20(2), 63–64. <https://doi.org/10.7202/1071646ar>

Compte rendu

Marie Lequin  
**Écotourisme et  
gouvernance participative**

Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2001, 234 p.

**Louis Jolin**

La professeure Marie Lequin présente, dans son ouvrage *Écotourisme et gouvernance participative* – inspiré de sa récente thèse de doctorat – un éclairage sur les logiques d'action et les stratégies des acteurs intéressés par un projet commun, soit un projet d'écotourisme.

Après avoir expliqué les différentes définitions de l'écotourisme et celles de la gouvernance, tout en privilégiant nettement une approche politique de l'écotourisme qui lui « *apparaît particulièrement appropriée pour analyser un projet en écotourisme dont le processus de décision permet de faire intervenir, de façon démocratique, les divers acteurs, leurs besoins et leurs objectifs variés* » (p. 33) et un mode de gouvernance à caractère participatif (par opposition à la gouvernance traditionnellement hiérarchique), qui met notamment de l'avant « *les relations horizontales de type face-à-face, la transparence, l'accessibilité à l'information et la flexibilité des équipes* » (p. 87), Marie Lequin analyse dans cette double perspective le processus d'implantation du Parc marin Saguenay–Saint Laurent.

Son analyse, qui s'appuie sur le contenu des divers mémoires soumis lors des consultations publiques et sur diverses entrevues, révélera que les buts et les objectifs de participation de l'État sont différents de ceux du milieu, l'État se montrant davantage intéressé par les objectifs techniques et les mécanismes de participation, tandis que le milieu est surtout préoccupé par les résultats concrets de sa participation, par son influence réelle sur les décisions majeures relatives à l'avenir du parc marin. L'ouvrage se termine par une proposition fort articulée d'un modèle générique d'une gouvernance participative en écotourisme.

Pour Lequin, le paradigme de l'écotourisme repose sur trois piliers fondamentaux : *le développement régional*, dont les principales dimensions théoriques d'analyse sont la croissance économique, la diversité des activités économiques et l'autonomie régionale, *le développement durable*, analysé sous l'angle de la durabilité de la ressource, de l'équité intergénérationnelle et de la sensibilisation des individus à l'environnement, et *la démoc-*

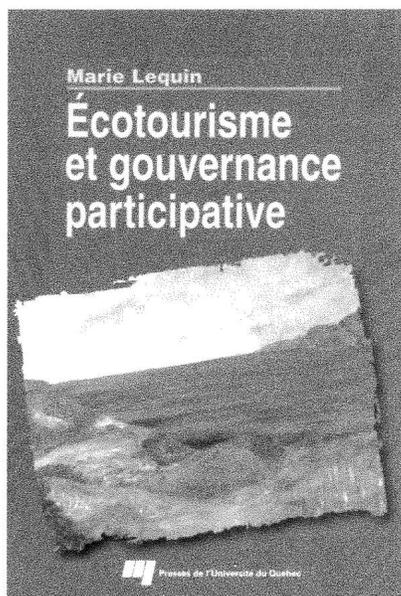
*cratie*, dont les trois paramètres sont la participation des communautés d'accueil à leur développement, l'accessibilité des visiteurs au produit touristique et les responsabilités des humains envers la ressource.

Quant à la gouvernance participative, l'auteure rappelle de façon fort à propos qu'elle relève principalement de la volonté de chacun des acteurs publics et privés à s'engager activement dans la planification d'un projet, « *de manière à respecter les intérêts divergents et convergents des intervenants, sans renoncer pour autant aux enjeux collectifs* » (p. 182). Pour Lequin, la gouvernance participative repose sur *l'adoption de valeurs sociales* (confiance, honnêteté, transparence), *l'acquisition de compétences* chez les différents groupes d'acteurs (communication, formation / éducation et délibération) et *le partage des pouvoirs* (sollicitation / intégration, négociation, délégation, habilitation).

La gouvernance participative en écotourisme se définit donc, pour reprendre les termes mêmes de Marie Lequin,

*par le caractère imbriqué des trois dimensions que sont les valeurs, les compétences et les pouvoirs, lesquelles déterminent le jeu des acteurs. Le principal défi consiste alors à rechercher la meilleure cohérence possible dans le développement intégré de ces valeurs, de ces compétences et de ces pouvoirs, de façon à négocier le meilleur équilibre entre le développement durable, le développement régional et la démocratie participative dans un projet en écotourisme* (p. 187).

Les qualités de l'ouvrage de Marie Lequin sont nombreuses : la clarté générale de son propos, son cadre théorique bien articulé et son analyse pointue du contenu des mémoires et des entrevues concernant l'implantation du parc marin ne sont pas les moindres. Le choix d'une approche politique de l'écotourisme présente l'avantage d'élargir la compréhension d'un phénomène qui ne peut se résumer à quelques produits de pleine nature répondant à certains besoins cognitifs et affectifs des touristes. La juxtaposition de cette approche à celle de la gouvernance participative ouvre des perspectives tant au plan de l'analyse et de l'évaluation des processus de planification de projets touristiques qu'au plan de l'action concrète. D'ailleurs, Lequin suggère



elle-même, à juste titre, d'utiliser son modèle générique pour l'analyse d'autres cas en écotourisme, comme le projet de conservation et de développement Arenal au Costa Rica, ceux de la vallée de Tlacolula et de la région lacustre de Pàzcuaro au Mexique, comme ceux du lac Saint-Pierre ou du bassin versant de la rivière Saint-Maurice au Québec.

Marie Lequin sait nuancer son propos, entre autres sur toute la question des

consultations publiques lors de l'implantation du parc marin : si la consultation publique demeure pour l'auteure l'un des modes de participation du milieu, elle en reconnaît néanmoins les limites, car l'essence même de la gouvernance participative en écotourisme réside dans la participation des acteurs au processus décisionnel. Or, la consultation ne fait pas partie comme telle du processus décisionnel : si elle contribue à l'expression des valeurs en faisant notamment appel à la diversification des acteurs, elle reste en marge de la décision, car c'est l'État qui décide, contrairement à ce qui se passe dans un véritable processus de concertation ou de cogestion, beaucoup plus égalitaire, qui repose sur la volonté des acteurs de « codécider » et de partager les rôles et les responsabilités.

Ce sens de la nuance semble cependant lui manquer quand elle aborde la question de l'accessibilité. À la page 17, elle affirme : « Ainsi, par définition, l'écotourisme n'est pas une forme de tourisme accessible à tous. Lorsqu'il le devient, ce n'est plus de l'écotourisme mais du tourisme de masse ». Un peu plus loin, à la page 71, elle écrit : « Mais l'écotourisme se trouve justement à l'opposé de ce qui pourrait être du tourisme de masse à la portée de tous. Selon la définition retenue, l'écotourisme se pratique sur une échelle restreinte, dans des endroits qui ne sont pas accessibles à la majorité des individus, et suppose, dans certains cas, des frais élevés ».

Une approche politique de l'écotourisme devrait concerner tous les types de projets, même des projets de proximité peu coûteux. En outre, Marie Lequin semble confondre « accessible à tous » et « tourisme de masse », ce qui est totalement différent. Les tenants du tourisme social ont sur ce point apporté les clarifications requises : le tourisme est accessible à tous dans la mesure où il répond aux besoins et aux contraintes des différents groupes de population, sans discrimination (jeunes, familles avec enfants, personnes à faible revenu, etc.). Comme le reconnaît la *Déclaration de Montréal*, adoptée par le Bureau international du

tourisme social en 1996<sup>1</sup>, « cette volonté d'un accès aux loisirs touristiques pour le plus grand nombre doit se traduire par la recherche et la mise en œuvre de moyens de réaliser cet objectif : définition de politiques sociales du tourisme, création d'infrastructures, développement de systèmes d'aides aux personnes moins favorisées, sensibilisation et formation du personnel, etc. » (article 3), mais « comme le tourisme est à l'échelle mondiale, l'un des principaux moteurs à la mise en valeur de nombreuses régions, il ne saurait en aucun cas être prétexte à l'envahissement incontrôlé des sites ni à l'acculturation et à l'exploitation des populations » (article 8). Tourisme social et écotourisme, dans une acception politique, sont comme deux frères jumeaux, chacun mettant l'accent sur certains aspects différents tout en se rejoignant quant aux objectifs généraux visés.

Certes, Marie Lequin ne nie pas la dimension de l'accessibilité des visiteurs comme un paramètre du processus démocratique, mais elle ne semble retenir, à partir de l'exemple du parc marin, que les aspects liés aux mesures de sécurité pour les visiteurs dans la pratique de leurs activités et à un nombre suffisant d'accès au territoire.

Finalement, en ce qui a trait au concept de développement régional comme l'un des piliers de l'écotourisme, ne devrait-on pas parler plutôt de développement local ? Marie Lequin se réfère au concept de développement régional endogène, « celui qui permet aux collectivités locales de prendre le contrôle régional des activités économiques, touristiques ou autres... » (p. 45). Mais alors, vu que nombre de projets se situent à l'échelle des communautés locales et, quand il s'agit de projets de grande envergure, qu'ils ont des retombées sur le devenir des communautés locales elles-mêmes, la référence explicite au développement local, comme pilier de l'écotourisme, ne serait-elle pas plus appropriée, d'autant plus, comme le souligne l'auteure, « que la notion de développement régional demeure équivoque et qu'elle prend, selon ses défenseurs, des significations différentes » (p. 46) ?

Malgré ces quelques réserves sur les notions d'accessibilité et de développement régional, le livre de Marie Lequin est un incontournable pour ceux et celles qui souhaitent accroître leur compréhension des concepts, tout en se dotant d'outils pour l'action, pour la planification de projets écotouristiques. Il est d'ailleurs complété d'une riche bibliographie qui invite à explorer davantage les divers sujets traités dans cet excellent ouvrage.

#### Note

- 1 Bureau international du tourisme social, *Déclaration de Montréal*, « Pour une vision humaniste et sociale du tourisme », Bruxelles, 1996.